

ABONDANCE REMARQUABLE
DE LA MAROQUETTE PONCTUEE (PORZANA PORZANA) ET PRESENCE
DES MAROQUETTES DE BAILLON ET POUSSIN (PORZANA PUSILLA et P. PARVA)
DANS LA REGION D'ANGERS LORS DE LA MIGRATION POSTNUPTIALE 1981

Par JEAN - PAUL LE MAO

Le 27 août Alain FOSSE observe au moins 3 Marouettes ponctuées et 1 Marouette de Baillon sur un petit marigot des prairies de Tournemine au nord immédiat du Lac de Maine à Angers. Cette observation est la première d'une série particulièrement remarquable tant par le nombre de données : 40 sur 21 jours d'observation, que par le nombre d'oiseaux repérés : au moins 19 Marouettes ponctuées simultanément le 30 août, et 2 Marouettes de Baillon le 28 août.

Si les prairies de Tournemine ont fourni l'essentiel des données, 3 autres sites ont également accueilli des Marouettes et des 3 espèces : Le Lac de Maine (ponctuée), l'étang Saint - Nicolas (de Baillon), et l'étang de Soucelles (poussin).

Cet article porte essentiellement sur les observations provenant du marigot de Tournemine dans la mesure où le phénomène y a été particulièrement bien suivi.

I - DESCRIPTION DU MILIEU

Il s'agit d'une étendue vaseuse d'environ 2 hectares qui s'est progressivement exondée en bordure d'un grand massif de Glycéries (*Glyceria maxima*). Ce milieu était inondé en juin - juillet du fait d'une crue tardive de la Maine. Un remblai de terre borde le marigot à l'ouest tandis qu'une rocade à grande circulation le longe au nord.

II - DEROULEMENT DES OBSERVATIONS

Jours d'observation	Marouette ponctuée	Marouette de Baillon
27 août, 18h 40*	3	1 juvénile
28 août, 17h 30 - 20h	3	2 juvéniles
29 août, 11h 35 - 15h 45	≥ 4	1 juvénile
30 août, 7h - 11h 45	≥ 12	
19h - 20h	≥ 19	
31 août, 7h 45 - 8h 10	12	1 juvénile
1 septembre, 18h - 18h 45	16	1 juvénile
3 septembre	9	
4 septembre, 18h 30 - 20h	7	
5 septembre	5	
6 septembre, 16h 30	5	
8 septembre, 18h	4	
9 septembre, 19h	3	
10 septembre, 20h	4	
13 septembre	3	
14 septembre	1	
15 septembre	2	
16 septembre	2	
17 septembre	1	
19 septembre	1	

* : heure légale d'été

Ainsi que le montre ce tableau, le maximum d'oiseaux observés se situe entre le 30 août et le 1^{er} septembre. Toutefois les effectifs des premiers jours ont pu être sous - estimés par manque d'une vue d'ensemble.

III - ACTIVITES DES OISEAUX

III - 1 - Rythme d'activité :

Des oiseaux sont visibles à toute heure de la journée lors du maximum du stationnement mais le plus grand nombre est toujours détecté à l'occasion d'observations faites à l'approche de la nuit.

III - 2 - Comportements :

Les Marouettes ponctuées se nourrissent très à découvert, tout à fait comme des Poules d'eau (*Gallinula chloropus*), avec de la vase jusqu'au ventre. Elles se sont montrées peu farouches lors du montage d'un affut et indifférentes à la repasse du chant. Des cris sifflés ont été seulement notés lors de rencontres entre individus accompagnées de quelques manifestations agressives. En alimentation les oiseaux se tenaient régulièrement espacés et s'avançaient jusqu'à 3 - 4 mètres au delà de la frange de glycéries.

Les Marouettes de Baillon sont apparues très furtives, se montrant peu à découvert et jamais à l'écart de la végétation. Ceci a empêché d'évaluer avec précision leurs effectifs.

IV - AUTRES OBSERVATIONS

- Marouette ponctuée : 1 le 11 septembre dans la saulaie est du Lac de Maine.
- Marouette de Baillon : 1 adulte le 13 septembre à l'étang Saint - Nicolas/Avrillé (1 "petite marouette" au même endroit 2 jours plus tard)
- Marouette poussin : 1 femelle vue dans de bonnes conditions le 25 octobre à l'étang de Soucelles (oiseau sans doute affaibli car observé se tenant immobile au milieu de la vase).

Ces différentes mentions de Marouettes de Baillon et poussin ont été acceptées par le Comité national d'homologation (Dubois et al. 1984)

V - DISCUSSION

L'ampleur du stationnement de la Marouette ponctuée a de quoi surprendre dans la mesure où la littérature ornithologique ne paraît pas mentionner souvent de telles concentrations. Ainsi Cramp et al. (1980 : 549) indiquent que lors des migrations l'espèce est parfois vue en petits groupes de 2 à 4 individus ... Il faut reconnaître qu'au niveau du principal site il y a eu une excellente conjonction des conditions d'accueil des oiseaux et des conditions d'observation pour les ornithologues angevins !

L'époque du plus fort du stationnement des Marouettes ponctuées correspond bien avec ce qui est admis sur le déroulement de la migration post-nuptiale de l'espèce : Cramp et al. (1980 : 548) signalant que les mouvements en direction du sud sont surtout importants de la fin d'août au début de septembre.

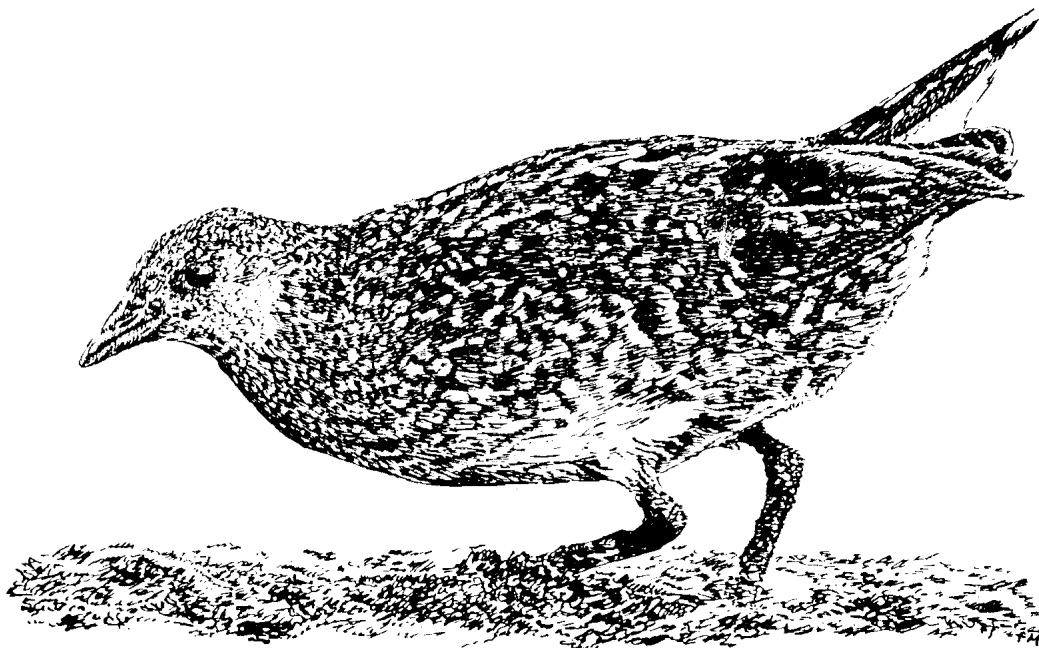
Au niveau du département de Maine - et - Loire, seules une mention de Marouette ponctuée (1 le 28 août 1971 sur les prairies de Tournemine) et une de Marouette poussin ont été enregistrées depuis 1961 pour ce qui est du mouvement post - nuptial

Ceci met donc particulièrement en relief les observations de 1981.

Concernant la Marouette ponctuée un phénomène similaire a été remarqué ce même automne en Région Parisienne où 7 données concernant au moins 9 individus ont été collectées dans cinq localités différentes du 24 août au 21 octobre avec un maximum de 4 ensemble le 30 août (Couronne 1983). Dans la région de Clermont-Ferrand (Laroche et Laroche 1983) le passage a été suivi du 25 août au 11 octobre avec au plus 4 oiseaux le 2 septembre. Enfin à la limite du Maine - et - Loire et de l'Indre -et - Loire 1 individu est vu le 23 août au Lac de Rillé (Troquereau 1983). L'afflux constaté auprès d'Angers n'apparaît donc pas comme un cas isolé sauf, peut - être, par son ampleur.

BIBLIOGRAPHIE

- Bulletin du Groupe Angevin d'Etudes Ornithologiques, vol. 1 (1970) au vol. 13 (1983)
- CRAMP, S. et al., 1980 - The birds of the Western Palearctic, vol. 2.
- COURONNE, B., 1983 - Actualités ornithologiques de l'automne 1981. Période du 1 juillet au 15 décembre. Le Passer (n°20) : 3 - 28.
- DUBOIS, P. et le Comité d'Homologation National, 1984. - Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1981 et 1982. Alauda 52 : 102 - 125.
- LAROCHE, D. et P., 1983. - Annales du Centre Ornithologique d'Auvergne. Période du 15 juillet 1981 au 14 juillet 1982. Le Grand - duc (n°22) : 39 - 60.
- TROQUEREAU, M., 1983. - Synthèse des observations ornithologiques. Période du 16.11.80 au 15.11.81. Bull. Gr. Orn. Touraine : 2 - 23.



MARQUETTE PONCTUEE (dessin F. Moreau d'après photo A. Fossé prise le 27/8/81).